

Solution en perspective pour le renvoi des criminels étrangers

Berne, le 20 mai 2010

Communiqué

Solution en perspective pour le renvoi des criminels étrangers

La CIP-N soutient le contre-projet direct du PLR

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux est heureux qu'après le soutien de la Commission du Conseil d'Etat, la Commission des Institutions Politiques du Conseil national (CIP-N) accepte à son tour le contre-projet direct du PLR. La CIP-N prend ses responsabilités en recommandant le refus de l'initiative UDC. Cette décision apporte au peuple une solution adéquate, mature et concise. Contrairement à l'initiative, le contre-projet comprend un catalogue d'infractions clair qui couvre à la fois les abus dans l'aide social ainsi que les délits financiers. A la demande du conseiller national Philipp Müller, la lésion corporelle grave a également été incluse dans cet inventaire. Comme le contre-projet considère et respecte le droit international, il ne crée aucun nouveau problème juridique. Il est aussi essentiel pour notre société d'inclure une disposition sur l'intégration. C'est pourquoi, le contre-projet n'est pas une copie édulcorée de l'initiative UDC mais offre une solution raisonnable et moderne.

La conseillère nationale et Vice-présidente du PLR, Isabelle Moret déclare :

« Nous sommes très satisfaits que la Commission des Institutions Politiques du Conseil national ait tranché en faveur de notre contre-projet. Ce dernier apporte aux citoyens une solution élaborée et moderne tout en ne créant pas de nouveaux problèmes comme l'aurait fait l'initiative UDC. »

Contacts:

> Isabelle Moret, Vice-présidente du PLR et conseillère nationale (VD), 079 332 08 23

> Philipp Müller, conseiller national (AG), 079 330 20 79

> Kurt Fluri, conseiller national (SO), 079 415 58 88

> Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63